



CONTRIBUTION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT SUR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Adopté le 2 mars 2023

Sommaire

- 04** Introduction
- 05** L'énergie dans le Grand Belfort
- 06** L'industrie
- 07** La mobilité quotidienne
- 08** Le logement
- 09** Les administrations publiques
- 11** La santé
- 12** La culture, l'éducation et les sports
- 13** Conclusion
- 14** Annexes





Introduction

Suite à l'avis du Conseil de développement sur le projet de territoire du Grand Belfort, des membres volontaires du Conseil de développement ont proposé au bureau, une auto-saisine sur le thème de la sobriété/efficacité.

Cette auto saisine validée par le bureau du Conseil de développement a trouvé un écho amplifié par la problématique de la sobriété énergétique déclinée nationalement depuis six mois.

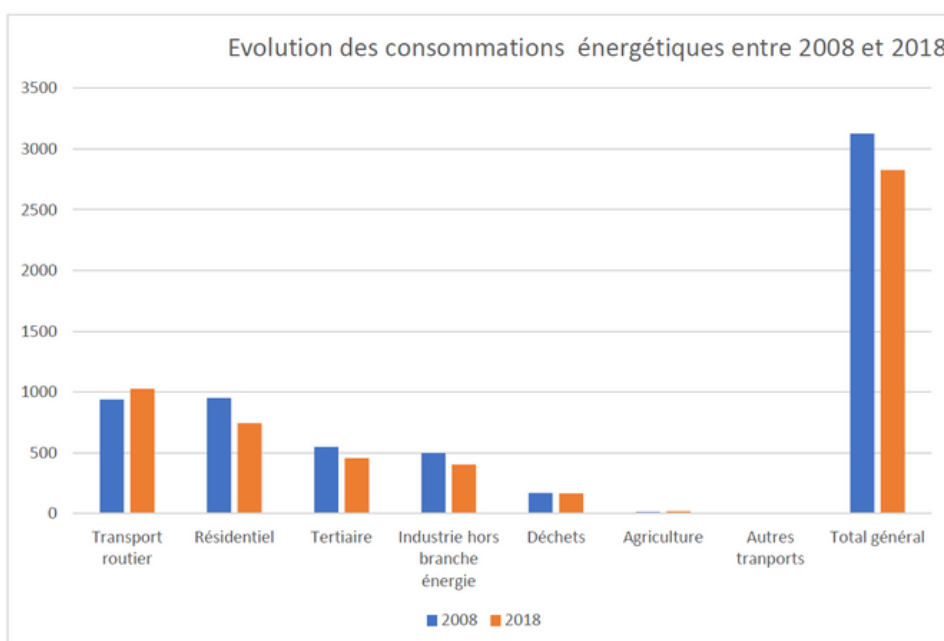
Ce rapport propose des éléments de réflexion et aides à la décision des élus du Grand Belfort, basés sur un diagnostic local effectué à partir de rencontres avec des acteurs du projet de territoire et des collectes de données.





L'énergie dans le Grand Belfort

Un comparatif des données supports au Plan Climat Air Energie Territorial du Grand Belfort montre une diminution de la consommation d'énergie entre 2008 et 2018. L'augmentation des consommations énergétiques liées au transport routier s'explique par l'augmentation du nombre de communes composant l'agglomération.



Des efforts particuliers ont été portés sur le changement des ampoules de l'éclairage public en ampoule LED, cette démarche doit être poursuivie car elle porte ses fruits. La question de la régulation de l'éclairage nocturne est également d'actualité. Là aussi le volontarisme est attendu sur l'ensemble des communes composant le Grand Belfort.

Le recours au chauffage a diminué du fait de travaux d'isolation et grâce à l'évolution en énergie bois de la chaudière alimentant le chauffage des Glacis-du-Château à Belfort.

Cependant un programme d'optimisation énergétique de tous les bâtiments publics est à planifier sur du moyen terme.

Le groupe de travail indique que les données retenues pour le Plan Climat Air Energie Territorial du Grand Belfort mériteraient une actualisation régulière permettant un suivi des progrès.





L'industrie

Par l'intermédiaire de TANDEM, responsable de parc de l'immobilier d'entreprise, le groupe de travail souhaite que des actions soient menées en matière d'isolation thermique des bâtiments pour les nouvelles constructions et la rénovation, de réduction du chauffage (ou de promotion des économies d'énergies à destination des entreprises occupantes) en période froide (19°) et de climatisation en période de chaleur (écart de -8° avec la température extérieure).

Les actions proposées sont les suivantes :

- Eteindre les éclairages extérieurs en respectant la réglementation actuelle ;
- Mieux lutter contre le gaspillage ;
- Mettre en œuvre le principe de l'Energie Industrielle Territoriale (EIT - le déchet de l'un devient la ressource de l'autre) ;
- Mettre en place des dispositifs de récupération de chaleur ou de chauffage autonome, isolation thermique des réseaux de chaleur ;
- Supprimer l'eau chaude dans les sanitaires ;
- Plus de sobriété dans les usages du numérique ;
- Paramétrer les box internet et les décodeurs TV pour une mise en veille en cas de non-utilisation ;
- Quantifier pour mieux maîtriser le numérique en initiant des audits et identifier les gisements d'économies d'énergie ;
- S'équiper sobre et durable.





La mobilité quotidienne

La mobilité représentant 16 % du budget des ménages, la stratégie du Grand Belfort concernant le Plan Climat Air Energie Territorial propose, d'ici à 2030 une diminution de 31 % de consommation d'énergie ce qui correspondrait à une diminution de 36 % d'émissions de GES. Pour arriver à ces scénarios proposés, il nous semble indispensable de développer les pistes cyclables sécurisées, les transports en communs en ville et campagne, les véhicules partagés.

Il convient de sortir le plus rapidement possible des énergies fossiles (2035 = fin des moteurs thermiques) pour la qualité de l'air et pour la planète. Le Syndicat Mixte pour la Gestion du Parc Automobile Public (SMGPAP) a un rôle déterminant à jouer dans l'évolution du parc. Il faut proposer encore plus de parcs/solutions sécurisées pour la protection des vélos en stationnement la journée.

Concernant le Syndicat Mixte des transports en commun/Optymo en charge de la politique de mobilité du Territoire de Belfort, l'évolution vers l'hydrogène (une énergie ou l'émission de GES est presque nulle) se confirme. En attendant, le Diesel et GPL restent les énergies fossiles utilisées. Un lien entre mobilité, urbanisme et écologie est obligatoire ; un report modal des véhicules personnels vers les transports en commun est indispensable en développant les pôles relais et parking relais dans les communes, en renforçant la complémentarité bus/vélo-marche. Il est indispensable de partager autrement l'espace public pour assurer une augmentation des mobilités sans asphyxier l'agglomération. L'offre triple-play a été une avancée importante mais maintenant pour arriver à une flotte zéro émission, le Syndicat Mixte des transports en commun et la Régie des Transports du Territoire de Belfort devront passer du GPL à l'hydrogène le plus rapidement possible pour les bus et l'auto en libre-service.

Concernant les bâtiments, propriété du Syndicat Mixte des transports en commun, l'isolation thermique devra permettre une diminution importante des consommations d'énergie. L'idée de couvrir les parkings avec des ombrières supports de panneaux photovoltaïques destinés à l'autoconsommation ou à la vente doit être mise en oeuvre. L'extinction de l'éclairage extérieur et bureaux devrait au minimum respecter les textes de loi et arrêtés depuis 2012.





Le logement

Via Territoire Habitat, Néolia, Carré de l'habitat, le Conseil de développement encourage à :

- l'application de l'extinction des éclairages extérieurs (hors éclairage public) ;
- la limitation du chauffage collectif à 19 °, la climatisation (quand elle existe) à -8° par rapport à la température extérieure, l'installation de thermostats dans tous les logements ;
- la poursuite de l'isolation thermique des bâtiments ;
- l'abandon du gaz et du fuel pour le chauffage, l'accélération de l'expérimentation du chauffage avec l'hydrogène comme carburant ;
- l'étude de la possibilité d'installer des panneaux solaires sur les toitures des bâtiments existants et l'installation obligatoire des panneaux sur les toitures des bâtiments neufs et l'incitation des promoteurs privés à installer des panneaux photovoltaïques sur les toitures.





Les administrations publiques

Le Plan de Prévention de l'Atmosphère de l'aire urbaine Belfort-Delle-Héricourt-Montbéliard est régulièrement mis en échec pour des dépassements dus essentiellement aux secteurs résidentiel et tertiaire, aux transports, aux industries et carrières. Les actions pouvant être mises en œuvre sont multiples :

- Le respect du Plan Climat Air Energie Territorial : rénovation et accompagnement des particuliers à la rénovation énergétique qui doit être amplifiée, le mettre en œuvre avec des actions concrètes dès 2023 ;
- Eduquer tous les habitants à la sobriété ;
- La mise en œuvre d'un cahier des charges strict pour les constructions nouvelles ;
- Diminuer l'éclairage avant et après les rencontres sportives de football et autres sports ;
- La baisse du chauffage de 2° dans les gymnases, mise hors-gel en cas de tension sur les réseaux ;
- La réduction de la consommation énergétique des piscines ;
- La révision des documents d'urbanisme (SCOT, PLU, PLUi) afin de prendre en compte l'évolution de la législation ;
- Favoriser les mobilités actives et les transports en commun ;
- Favoriser le covoiturage, le transport modal ;
- Eviter les déplacements inutiles,
- Promouvoir l'écoconduite auprès des agents (vitesse modérée, ne pas pousser le régime des moteurs, vérifier la pression des pneus, ne pas abuser de la climatisation),
- Développer les énergies renouvelables (solaire thermique, photovoltaïque, éoliennes, bois et réseaux de chaleur, méthanisation à l'échelle de l'exploitation agricole),
- Sobriété dans la construction des infrastructures routières.

Des engagements communs à tous les secteurs des administrations publiques pourraient être pris :

- Former et informer les élus, les agents et les Belfortains sur la sobriété, l'efficacité et le changement climatique ;
- Respecter les consignes de température ;
- Supprimer l'eau chaude dans les sanitaires ;
- Mise en œuvre d'un éclairage basse consommation des bâtiments, intérieur comme extérieur
- Eteindre l'éclairage public de 23 h à 6 h ;
- Eteindre les monuments ;
- Réduire les consommations liées au numérique, sensibiliser les agents aux bons gestes, limiter l'usage des écrans audiovisuels dans les halls, les selfs, etc. ;
- Eteindre et débrancher le matériel en fin de journée ;
- Réaliser un diagnostic de performance énergétique des bâtiments ;
- Renforcer l'isolation des bâtiments ;





- Mise en place de solutions techniques moins énergivores – machines, équipements, numérique et télécommunications, messageries ;
- Engager les fournisseurs et sous-traitants dans des plans d'action de sobriété énergétique ;
- Mise en place de dispositifs de chauffage autonome, de récupération de chaleur ;
- Installer des pompes à chaleur, des panneaux photovoltaïques sur les toitures ;
- Mettre en place une organisation de télétravail, ou de travail décalé en cas de pressions fortes sur la consommation d'énergie ;
- Encourager la mobilité douce ;
- Optimiser les déplacements professionnels ;
- Stopper l'artificialisation des sols, ainsi que la confiscation des terres agricoles ;
- Réhabiliter les friches industrielles en créant des jardins partagés et des vergers où les habitants pourront se retrouver pour des moments de convivialité ;
- Stopper l'installation des petits commerces de proximité qui s'installent dans les ZAC de Bessoncourt et d'Andelnans. Les ZAC de Bessoncourt et Andelnans génèrent un flux de véhicules trop important en semaine et surtout les samedis.



La santé

Deux établissements hospitaliers maillent le territoire : la clinique de la Miotte (établissement privé) et le centre hospitalier Nord Franche-Comté sis à Trévenans, et ses 3 sites : le site du Mittan à Montbéliard, ceux de Bavilliers et de Belfort au Techn'Hom.

Le groupe de travail souhaite que le Grand Belfort promeuve les actions suivantes en matière de sobriété et efficacité auprès de ses partenaires de la santé :

- éteindre l'éclairage extérieur et intérieur suivant la réglementation ;
- réduire la consommation du numérique dans le domaine de l'information et du matériel (hardware informatique, éviter d'envoyer des pièces jointes trop lourdes, limiter le nombre de destinataires, éviter de trop stocker de message, trier et nettoyer régulièrement sa boîte de messagerie, mettre en place une gestion optimisée du fonctionnement des serveurs informatiques) ;
- maîtriser l'usage du courrier électronique ;
- mise en place de solutions techniques moins énergivores - machines, équipements, numérique et télécommunications, messageries ;
- arrêter les systèmes audiovisuels non indispensables, tels que les projecteurs ou écrans des halls d'accueil ou des cafétérias ;
- anticiper le changement de la chaudière de l'Hôpital Nord Franche-Comté (HNFC) à moyen terme avec un réseau de chaleur issu de l'Ecopôle de Bourogne.





La culture, l'éducation et les sports

Le groupe de travail invite les acteurs locaux à la mise en place d'actions relatives au parc de véhicules (favoriser les mobilités actives et transports en commun, covoiture et le transport modal, éviter les déplacements inutiles, abandonner les énergies fossiles pour les carburants, le chauffage ou la climatisation), mais également au parc immobilier :

- Eteindre l'éclairage extérieur et intérieur suivant la réglementation ;
- Isoler thermiquement les bâtiments scolaires, sportifs et culturels ;
- Limiter le chauffage et la climatisation ;
- Dans les commandes publiques, acter les économies d'énergies pour les commandes et dans les cahiers des charges pour les consultations ;
- Mettre en place dans les réfectoires des écoles, des Ehpad, et des cantines, une alimentation de proximité (circuits courts), biologique et moins carnée.





Conclusion

L'efficacité et la sobriété sont des notions indispensables qui se complètent pour le monde de demain. Abandonner les énergies fossiles le plus rapidement possible est un objectif indispensable ; si le monde vivait au rythme de la France, il faudrait l'équivalent de trois planètes Terre pour satisfaire tous les besoins en énergie, ressources ou matériaux.

Le Grand Belfort a un rôle déterminant dans l'évolution efficace et sobre de notre consommation énergétique. Pour cela, les services et délégataires ont la responsabilité d'intégrer un bilan énergétique dans toute proposition ou évolution d'actions soumises au conseil communautaire.

Une culture d'efficacité et sobriété énergétique est à partager entre les cinquante communes composant le Grand Belfort et le grand public (Atelier Fresque du Climat ou autres). Les services du Grand Belfort doivent pouvoir accompagner toute sollicitation sur ce thème dans chaque commune. Ils pourront ainsi partager avec les agents territoriaux des petites communes leur expertise sous forme d'information, de formation et d'amélioration continue programmée.





Depuis 1800, la population mondiale a été multipliée par 8 et la consommation d'énergie par habitant par 3,5. La consommation énergétique a, quant à elle, été multipliée par 27. Le besoin mondial en énergie est estimé à +30 % à l'horizon 2040 selon l'Agence Internationale de l'énergie. Dans le monde, 87 % de l'énergie consommée est fossile (2018). Les transitions énergétiques sont des processus longs : 80 ans ont été nécessaires pour passer du bois au charbon et le pétrole s'est imposé en 60 ans.

Suivant les conclusions d'avril dernier du GIEC, il est impératif de prévoir l'abandon progressif des énergies fossiles et le développement des énergies renouvelables (la biomasse, le rayonnement solaire, l'énergie hydraulique, l'énergie du vent, la géothermie, la valorisation des déchets) et en tout 1er lieu, l'application de la sobriété énergétique et de l'efficacité énergétique. Nous allons devoir réduire notre consommation matérielle parce qu'elle atteint un niveau qui n'est tout simplement pas supportable. Il faut prendre le changement par la main avant qu'il ne nous saisisse par la gorge.

La sobriété énergétique désigne la réduction volontaire et organisée des consommations d'énergie. La sobriété consiste à nous questionner sur nos besoins et à y réfléchir en limitant leurs impacts sur l'environnement (en particulier nos consommations d'énergie et de ressources). Elle doit conduire à faire évoluer nos modes de production et de consommation, et plus globalement nos modes de vie à l'échelle individuelle et collective. Elle s'impose comme un levier important, en développant des scénarios de vie future, sobres mais aussi réalistes et désirables. Elle est donc définie par ce qui relève d'un choix de vie. Pour être mise en œuvre, la sobriété énergétique doit être pleinement facilitée, comprise et acceptée.

Pour définir simplement ce qu'est l'efficacité énergétique ou efficacité énergétique, nous pouvons dire qu'il s'agit d'utiliser des équipements ou des installations qui consomment moins d'énergie pour obtenir les mêmes performances ou remplir la même fonction, par exemple pour fournir un produit ou un service. De cette façon, l'énergie est beaucoup mieux utilisée, elle n'est pas gaspillée et on n'utilise pas davantage de ressources pour produire bien plus que ce dont nous avons réellement besoin.

EFFICACITE et SOBRIETE : il est important de rappeler qu'il est préférable de choisir collectivement un développement sobre et solidaire plutôt que de subir des contraintes inéluctables. La recherche d'efficacité et d'efficacité à travers le développement des technologies est un levier important mais ne suffira pas face au défi de la transition écologique. La consommation d'énergie très abondante, qui ne cesse de croître, a des impacts néfastes sur le climat, la biodiversité, les écosystèmes, la santé et les ressources naturelles disponibles qui se raréfient et rendent les prix très instables. Face à cette situation dont les conséquences sont irrémédiables, il est impératif et urgent de consommer moins et mieux, et de produire autrement. La loi d'août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, précise que la sobriété participe au même titre que l'efficacité à la maîtrise de la demande en énergie.





Annexe

Sobriété et efficacité énergétique

L'efficacité énergétique est généralement associée à la performance thermique d'un bâtiment et l'utilisation d'objets, matériels "basse consommation". Par exemple, concernant le chauffage, une démarche de sobriété consistera à ne pas surchauffer les pièces et à privilégier le port d'un pull en hiver. Dans une démarche d'efficacité énergétique, il s'agira de plutôt privilégier un mode de chauffage à haute performance énergétique, pour optimiser l'énergie consommée (pompes à chaleur en substitution de chaudières fioul ou gaz par exemple). Face à l'envolée des prix de l'énergie et au contexte géopolitique instable, les objectifs de réduction des consommations deviennent un enjeu majeur. Le levier d'action le plus efficace pour faire baisser sa facture d'énergie est la rénovation thermique des bâtiments, c'est une priorité absolue.

Les certificats d'économies d'énergie (CEE) ont pour but d'inciter les fournisseurs d'énergie à promouvoir les économies auprès de leurs clients en les encourageant à réduire leur consommation par la sensibilisation et l'accès aux aides financières. Pour tendre collectivement vers la sobriété, il faut d'abord lutter contre la précarité énergétique. Le moyen le plus efficace pour sortir durablement les ménages de cette situation passe par la rénovation complète et performante des logements (Bâtiment Basse Consommation, classe A ou B).





Annexe

Les solutions proposées par l'ADEME et le PTEF (Shift Project)

Pour le logement social selon l'Adème :

- Calculer les coûts des opérations en intégrant les bénéfices de la rénovation sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment (dont les économies d'énergie)
- Maximiser les sources de financements hors subventions et prêts bonifiés notamment en intégrant la génération de revenus issus de la production d'énergies renouvelables.
- Faire évoluer les plafonds de limitation des taux d'endettement globaux des bailleurs sociaux en regard des objectifs réglementaires de rénovation
- Bonifier les soutiens aux bailleurs qui ont recours à des solutions de rénovations globales industrialisées : l'industrialisation de la rénovation (et notamment la préfabrication hors-site) offre l'opportunité de baisser les coûts et de massifier les opérations.

Pour le logement selon le Plan de Transformation de l'Economie Française (The Shift Project) :

- Sobriété dans les constructions neuves, matériaux, réorientation vers le logement collectif,
- Massifier la rénovation énergétique globale et performante,
- Décarboner la chaleur, tous les chauffages fossiles devront disparaître au profit de sources d'énergies bas carbone,
- Mobiliser le bâtiment comme puits de carbone en utilisant des matériaux biosourcés, y compris dans la rénovation.

Pour la mobilité quotidienne :

- Aller moins loin, moins vite,
- Réduire le prix des transports en commun,
- Restreindre le nombre de voitures, créer des journées sans voitures,
- Favoriser le train,
- Limiter le transport aérien
- Limiter la vitesse sur autoroute à 110 km/h,
- Inciter à la marche et au vélo pour les trajets de moins 2/3 km
- Intégrer aux formations initiales un module de compréhension des enjeux énergie-climat et financer la recherche sur le sujet,
- Mieux évaluer les flux physiques du secteur et réaliser des bilans carbone.

Pour la culture, selon le Plan de Transformation de l'Economie Française (The Shift Project) :

- Relocaliser les activités, inscrire davantage la culture au coeur des territoires
- Ralentir la production, ce qui peut être bénéfique à la création,
- Réduire les échelles, les jauges et les dispositifs techniques,
- Renoncer à certaines pratiques et opportunités technologiques carbonées,
- Intégrer les enjeux de mobilités,
- Ecoconcevoir les oeuvres.





Annexe

Quelques extraits commentés du dernier rapport du GIEC

- Les conséquences dévastatrices du changement climatique, longtemps vu comme un point à l'horizon, sont devenues une réalité maintenant aux quatre coins de la planète, avec 3,3 à 3,6 milliards de personnes d'ores et déjà "très vulnérables", soit près de la moitié de l'humanité.
- Le réchauffement d'environ +1,2°C (+1,5° en Franche-Comté) en moyenne depuis l'ère préindustrielle a déjà contribué au déclin des espèces et à l'extinction de certaines, à l'augmentation des maladies transmises par les moustiques, à plus de morts causées par la chaleur et la sécheresse, à une perte de récoltes agricoles et de la pêche. La santé des populations, physique et mentale, est également touchée.
- L'augmentation des extrêmes météorologiques et climatiques a conduit à des impacts irréversibles sur les sociétés humaines et la nature, conclut le GIEC. Mais ce n'est que le début et les impacts sur la nature et l'Homme
- Vont s'accroître : extinction possible de 3 à 14% des espèces terrestres à +1,5°C, des milliards de personnes supplémentaires exposés à la dengue, ou de manière générale, une augmentation sensible des maladies et des morts prématurées. Tout dépassement de +1,5° entraînerait des impacts irréversibles sur des écosystèmes capitaux comme les récifs coralliens, les glaciers de montagne et les calottes glaciaires.
- Le risque d'impacts graves augmente avec chaque fraction supplémentaire de réchauffement. Le précédent rapport de 2007 ne s'étendait pas sur la question de l'adaptation, c'est-à-dire les mesures prises pour limiter ou se préparer aux impacts du réchauffement. Cette question est désormais centrale. De manière générale, le GIEC met en garde contre le fait que le monde n'est pas prêt, le réchauffement va plus vite que les mesures pour s'adapter aux conséquences. En outre, au rythme actuel de planification et de mise en place de l'adaptation, l'écart entre les besoins et ce qui est fait va continuer à grandir. Redécouverte de variétés anciennes de cultures agricoles plus résistantes, restauration des mangroves ou construction de digues, plantation d'arbres dans les villes pour créer des couloirs rafraîchis ou climatisation : l'exploration des possibles est urgente. Mais sans garantie de résultat.
- Le rapport met en lumière certaines modifications irréversibles et potentiellement catastrophiques du système climatique, appelées "points de basculement", qui peuvent être déclenchés à certains niveaux de réchauffement. Cela concerne en particulier la fonte des calottes glaciaires du Groenland et de l'ouest de l'Antarctique qui contiennent suffisamment d'eau glacée pour faire monter les océans de 13 m. A plus court terme, certaines régions -- nord-est du Brésil, Asie du Sud-Est, pourtour de la Méditerranée, centre de la Chine -- et les côtes presque partout pourraient être frappées par de multiples catastrophes en même temps : sécheresse, canicule, cyclone, incendies, inondations. La science commence tout juste à se pencher sur les impacts de ces catastrophes en cascade.
- Jusqu'ici, la planification a été productiviste. La planification écologique, elle, doit organiser la décroissance de l'utilisation des ressources naturelles
- Abandonner les aides financières aux énergies fossiles,
- Aider socialement et financièrement les plus défavorisés





Annexe

Quelques extraits commentés du dernier rapport du GIEC

- Nous sommes abreuvés de messages d'alerte divers sur l'état de l'Environnement depuis des décennies et pourtant rien ne bouge, ou très peu. Le changement climatique ? le processus est connu depuis presque 2 siècles, et l'ampleur des risques associés depuis plusieurs dizaines d'années. L'érosion de la biodiversité est connue depuis 60 ans au moins, de même pour l'érosion des sols, la surpêche, la déforestation...
- Le changement climatique n'épargnera rien ni personne. Il faut mettre en place une économie de guerre. Plus on procrastine, plus la sortie involontaire sera insupportable.
- Il faut planifier la fin des énergies fossiles (elles ont produit un monde d'abondance et les GES), la sobriété et l'efficacité d'ici 2030 / 2050.
- Les COP ne servent à rien jusqu'à présent,
- Le changement climatique n'est pas une crise, c'est une transformation profonde et durable de la planète et de notre vie...
- Nous avons dépassé des points de non-retour et toutes les stratégies actuelles mises en oeuvre sont des stratégies de freinage. De gré ou de force nous allons devoir diminuer la pression écologique que nous exerçons sur la Terre.
- Accepter les mesures d'efficacité et de sobriété, c'est prendre le changement par la main avant qu'il ne nous saisisse par la gorge. Il n'y aura pas de retour en arrière. Ce qui est détruit et transformé l'est pour très longtemps. Mais nous pouvons tous ensemble limiter le domaine du pire.





Annexe

Composition du groupe de travail

Les noms des participants à ce groupe de travail sont les suivants :

- Michel ROMAND ;
- David BOUQUAIN ;
- Daniel FEURTEY ;
- Gérard GROUBATCH ;
- Karine DESCHINKEL ;
- Jean-Paul MATHIAS ;
- Claudine CHEVALLEY ;
- Jean-Luc GERBER ;
- Claire MAGDONNAL ;
- Ghislain MONTAVON ;
- Vincent BERTRAND.



